

Magnat

35/40

Instructions d'opération et d'entretien

(VERSION TRADUITE)

CONSERVER les
instructions de service
toujours bien accessibles
à proximité du produit !

Lire les instructions
de service avant
de commencer à
travailler !

Manuel no.: T61914-FR
Date: 27.01.2017



Avant la mise en marche contrôler l'appareil pour tous dommages éventuels et vérifier le fonctionnement technique correct

© AUTOPSTENHOJ
 Stenhøj A/S
 Barrit Langgade 188-190
 DK-7150 Barrit

Tel.: + 45 76 82 13 30

Fax.: + 45 76 82 13 31

E-mail: info@autopstenhoj.com

Internet.: www.autopstenhoj.com

Table des matières

1.	Généralités	4
1.1	Informations relatives au manuel d'utilisation	4
1.2	Explication des symboles.....	4
1.3	Responsabilité et garantie.....	5
1.4	Pièces détachées.....	5
1.5	Protection de l'auteur	6
1.6	Mise au rebut	6
2.	Sécurité	6
2.1	Généralités.....	6
2.2	Responsabilité de l'exploitant.....	8
2.3	Utilisation conforme aux prescriptions	8
2.4	Sécurité au travail	9
2.5	Équipement de protection individuelle	9
2.6	Dangers susceptibles d'émaner du dispositif.....	9
2.7	Personnel opérateur.....	10
2.8	Comportement à adopter en cas de danger et d'accident	10
2.8.1	Mesures préventives	10
2.8.2	En cas de nécessité : Agir efficacement !.....	10
3.	Données techniques	11
3.1	Désignation du modèle	11
3.2	Plaque d'identité.....	11
3.3	Répartition des charges	11
3.4	Spécifications techniques.....	12
4.	Structure et fonctionnement	13
4.1	Description	13
4.2	Dispositifs de sécurité montés sur le pont	14
4.3	Symboles du pictogramme.....	15
5.	Transport, emballage et stockage	16
5.1	Consignes de sécurité.....	16
5.2	Inspection après le transport.....	16
5.3	Emballage	16
5.4	Stockage	17
6.	Installation et mise en service	17
6.1	Installation	17
6.2	Mise en service	17
7.	Utilisation	18
7.1	Sécurité	18
7.2	Contrôle avant de commencer l'opération.....	18
7.2.1	Préparation avant la mise en service	19
7.2	Manoeuvre:	19
7.4	Descente de secours	21
8.	Maintenance	22
8.1	Consignes de sécurité.....	22
8.2	Entretien.....	22
8.3	Graissage.....	23
8.4	Nettoyage:.....	24
9.	Contrôles	24
10.	Anomalies	25
10.1	Comportement en cas d'anomalies.....	25
10.2	Tableau de dépannage.....	25
11.	Spécifications d'huile	27
12	Annexe: Schémas électriques	28
13	Annexe: Schémas hydrauliques	28

1. Généralités

1.1 Informations relatives au manuel d'utilisation

Le présent manuel d'utilisation décrit l'installation, l'utilisation et la maintenance du dispositif. Le respect de toutes les consignes d'utilisation et les instructions de manipulation constitue une condition préalable à un travail sans risque et à un rapport correct avec le dispositif.

En outre, il convient d'observer les prescriptions locales en matière de prévention des accidents et les dispositions générales de sécurité en vigueur pour la zone d'utilisation du dispositif.

Le manuel d'utilisation fait partie intégrante du produit et doit être conservé à proximité immédiate du dispositif et être accessible à tout moment au personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de la maintenance et du nettoyage.

Les graphiques figurant dans ce manuel ne sont pas forcément à l'échelle en vue d'une meilleure représentation des faits exposés et peuvent varier légèrement par rapport au modèle réel.

Outre le présent manuel d'utilisation, les manuels d'utilisation des composants utilisés sont également valables. Il convient de respecter les consignes qui y figurent, en particulier les consignes de sécurité.

1.2 Explication des symboles

Les consignes importantes en rapport avec la sécurité et les caractéristiques techniques du dispositif figurant dans le présent manuel d'utilisation sont signalées par des symboles. Il est impératif de respecter ces consignes afin d'éviter tout accident, dommage corporel ou dégât matériel.



AVERTISSEMENT !

Ce symbole signale les dangers susceptibles d'entraîner des altérations de la santé, des blessures, des dommages corporels permanents, voire mortels.

Il est impératif d'observer précisément les consignes indiquées et d'adopter un comportement particulièrement prudent dans de telles circonstances.



AVERTISSEMENT ! Risques liés au courant électrique !

Ce symbole avertit des situations dangereuses liées à l'électricité. Le non-respect des consignes de sécurité entraîne des risques de lésions graves, voire mortelles. Les travaux à effectuer ne doivent être réalisés que par des électriciens qualifiés.



ATTENTION !

Ce symbole signale les consignes dont le non-respect peut avoir pour conséquence des endommagements, des dysfonctionnements et/ou la panne du dispositif.



REMARQUE !

Ce symbole souligne les astuces et les informations à observer pour une utilisation efficace et sans défaillance du dispositif.

1.3 Responsabilité et garantie

Toutes les indications et consignes contenues dans le présent manuel d'utilisation ont été rassemblées en considération des prescriptions en vigueur, du niveau de développement technique actuel, et de nos connaissances et de notre savoir-faire acquis au fil des années.

Les traductions du manuel d'utilisation ont également été effectuées au mieux de nos connaissances. Nous ne pouvons toutefois pas assumer la responsabilité des erreurs de traduction. La version libellée "Version originale" sur la page de garde du manuel livré avec votre pont fait autorité.

Les éléments effectivement fournis peuvent varier par rapport aux explications données et aux illustrations représentées ici dans le cas de modèles spéciaux, du recours à des options de commande supplémentaires ou en raison de modifications techniques récentes. Si vous avez des questions, adressez-vous au fabricant.



REMARQUE !

Il convient de lire avec attention le présent manuel d'utilisation avant de procéder à des travaux avec ou sur le dispositif, et en particulier avant sa mise en service ! Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et de dysfonctionnements qui résulteraient du non-respect du présent manuel.

Ce manuel doit être gardé à proximité immédiate du pont et accessibles à toute personne travaillant avec ou sur le pont. La communication du contenu à tierce partie n'est pas permise. Toute transgression contraint au versement d'indemnités. Les autres droits demeurent.

Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques sur le produit dans le cadre de l'amélioration des caractéristiques d'utilisation et de la poursuite du développement.

A condition que les prescriptions de manoeuvre et d'entretien indiquées dans les présentes instructions soient soigneusement suivies, nous accordons une garantie couvrant les défauts de fabrication et de matériau. La garantie entraîne que le fabricant pendant la période de garantie s'engage selon son propre choix à réparer ou à remplacer des pièces détachées défectueuses des pont. Aucune autre revendication ne peut être formulée au titre de la garantie.

1.4 Pièces détachées

IMPORTANT: Les pièces détachées utilisés dans les ponts ont été soumises à des épreuves de qualité et observent les critères de la norme DS/EN 1493:2010. Il est à noter que l'utilisation des pièces ayant influence sur la sécurité ou autres pièces détachées essentielles qui ne rempliraient pas ces critères, peut entraîner la déchéance de l'homologation-type délivré et le pont ne respectera plus les clauses de sécurité stipulés entre le fabricant et les autorités compétentes.

La responsabilité et la garantie de fabrication ou de défauts du fabricant ne peuvent pas être mises en cause s'il peut être constaté que des dommages ou défauts concrets sont imputables à l'utilisation de pièces détachées non originaires du fabricant.

1.5 Protection de l'auteur

Le manuel d'utilisation exige un traitement confidentiel. Il est exclusivement destiné aux personnes qui travaillent sur et à proximité du dispositif. Il n'est pas permis de transmettre le manuel d'utilisation à des tiers sans autorisation écrite du fabricant. Veuillez vous adresser au fabricant si nécessaire.



REMARQUE !

Les indications, textes, dessins, photos et autres illustrations sont protégés par le droit d'auteur et sont soumis à d'autres droits de protection commerciaux. Toute utilisation abusive est passible de sanctions.

Les reproductions, même partielles, quels que soient leur forme et leur type, ainsi que l'utilisation et/ou la communication du contenu ne sont pas permises sans le consentement écrit du fabricant. Toute transgression contraint au versement d'indemnités. Les autres droits demeurent.

1.6 Mise au rebut

Si aucun accord de reprise ou d'élimination des déchets n'a été passé, recyclez les éléments démontés à la suite d'un démontage approprié:

- Mettez à la ferraille les restes de matériaux métalliques
- Apportez les éléments en plastique dans un centre de recyclage du plastique
- Éliminez les autres composants en les triant en fonction du type de matériau



ATTENTION !

Les déchets électriques, composants électroniques, lubrifiants et autres produits auxiliaires doivent être traités comme des déchets spéciaux et n'être éliminés que par des centres de traitement agréés!

Extrayez du dispositif les matières de fonctionnement telles que la graisse, l'huile, les produits de conservation et les produits de nettoyage et éliminez-les en veillant au respect de l'environnement. Utilisez pour cela des récipients de collecte et de conservation adaptés et autorisés pour les matières de fonctionnement concernées. Marquez les récipients de façon explicite en indiquant le contenu, le niveau maximal de remplissage et la date et entreposez-les jusqu'à leur élimination définitive de manière à exclure toute utilisation abusive.

2. Sécurité

Ce chapitre offre un aperçu de tous les aspects relatifs à la sécurité pour une protection optimale du personnel, ainsi que pour l'exploitation sûre et sans défaillance du dispositif.

Les différents chapitres contiennent en outre des consignes de sécurité concrètes signalées par des symboles, destinées à écarter tout danger immédiat. De plus, il est indispensable de respecter les pictogrammes, panneaux et inscriptions apposés sur le dispositif et de maintenir leur bonne lisibilité.

2.1 Généralités

Au moment de son élaboration et de sa fabrication, le dispositif est construit selon les règles techniques reconnues en vigueur et est donc considéré comme fiable. Toutefois, des dangers peuvent émaner du dispositif lorsque celui-ci est utilisé d'une manière incorrecte ou non conforme aux prescriptions par un personnel n'ayant pas reçu de formation spécifique. Toute personne chargée d'effectuer des travaux avec ou sur le dispositif doit avoir lu et compris le présent manuel d'utilisation avant le début des travaux. Il est recommandé à l'exploitant de s'assurer que le personnel est en mesure de prouver qu'il a bien pris connaissance du manuel d'utilisation. Il est interdit de procéder à des modifications de quelque nature que ce soit, ainsi qu'à des ajouts ou des transformations sur le dispositif.

Il convient de toujours maintenir la bonne lisibilité des consignes de sécurité, d'avertissement et d'utilisation présentes sur le dispositif. Les panneaux ou autocollants endommagés doivent être remplacés immédiatement.

Il est impératif de respecter les valeurs ou les plages de réglage indiquées.

Sur la page suivante vous trouver un exemple du certificate de conformité CE.

L'original du document fait partie de la documentation technique livrée avec le pont.

UPLIFTING COMPANY

AUTOP **STENHOJ**

Déclaration de conformité

selon la Directive Machines 2006/42/CE, Annexe II A

Magnat

Fabriquant: Stenhøj A/S
Barrit Langgade 188-190
DK – 7150 Barrit

Tel.: + 45 76 82 13 30
Fax: + 45 76 82 13 31
CVR-nr. 16 92 61 91

Par le présent document nous déclarons que la machine sus-mentionnée par sa conception et sa construction et dans la version telle que nous la commercialisons respecte toutes les exigences essentielles de sécurité et de santé. En cas de modifications non acceptées par nous apportées à la machine, la présente déclaration perdra sa validité.

Machine: Pont 2 colonnes monté sur sol

Plaque d'identité:
(Copie)

	Stenhøj A/S Barrit Langgade 188-190 DK - 7150 Barrit, Denmark	
Type:	Cap.:	
Model:	Year:	
Approval no.:		
Serial no:		

Directives CE concernées:

- Directive Machines 2006/42/CE
- Directive 2014/30/CE relative à la compatibilité électromagnétique

Normes homologuées utilisées, surtout:

- EN 1493:2010
- EN ISO 12100: 2011
- EN 60204-1:2006
- EN ISO 13849-1/AC: 2009

Responsable documentaire: Søren Madsen, Barrit Langgade 188-190, DK-7150 Barrit

Place, date: Barrit,

Signature:



Titre: Wolfgang Naber, Chef du service constructions

2.2 Responsabilité de l'exploitant

Conservez toujours le manuel d'utilisation à proximité immédiate du dispositif et rendez-le accessible à tout moment au personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de la maintenance et du nettoyage.

N'exploitez le dispositif que si celui-ci est fiable et en parfait état de fonctionnement.

Laissez toujours l'accès libre aux équipements de sécurité et contrôlez ceux-ci régulièrement.

Les indications relatives à la sécurité au travail se réfèrent aux réglementations de l'Union Européenne en vigueur au moment de la fabrication des dispositifs. L'exploitant est tenu d'assurer la conformité des mesures citées relatives à la sécurité au travail avec l'état actuel de l'arsenal législatif et d'observer les nouvelles réglementations pendant la durée totale d'utilisation du dispositif. En dehors de l'Union européenne, il convient de respecter les lois relatives à la sécurité au travail, ainsi que les prescriptions et les dispositions régionales en vigueur sur le site d'exploitation du dispositif.

Outre les consignes de sécurité au travail figurant dans le manuel d'utilisation, il convient d'observer et de respecter les prescriptions universelles relatives à la sécurité, à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement.

L'exploitant et le personnel agréé par lui sont responsables de l'exploitation sans défaillance du dispositif et de la détermination claire des compétences pour ce qui concerne l'installation, l'utilisation, la maintenance et le nettoyage du dispositif.

Il est impératif de suivre complètement et sans réserve les indications contenues dans le présent manuel d'utilisation !

En outre, l'exploitant doit s'assurer que:

- on détermine dans le cadre d'une évaluation des dangers, les autres dangers qui découlent de conditions de travail particulières sur le site d'exploitation du dispositif.
- on fixe dans la notice d'utilisation toutes les autres consignes de travail et de sécurité qui résultent de l'évaluation des dangers des postes de travail sur le dispositif.

2.3 Utilisation conforme aux prescriptions

La sécurité de fonctionnement n'est garantie que dans le cadre d'une utilisation du dispositif conforme aux prescriptions.

Le présent engin de levage est spécialement conçu pour le levage d'automobiles et il est fortement déconseillé de lever tout autre engin avec ce pont élévateur.

Le pont élévateur a été étudié et construit pour une utilisation à l'intérieur d'un atelier.

L'utilisation du pont pour travail sous-caisse ou lavage n'est pas permise.

Le déplacement en voiture, l'escalade et/ou le séjour de personnes sur le pont élévateur, ainsi que son utilisation pour lever et abaisser d'autres charges que les charges citées ci-dessus ou la mise en place et l'exploitation du pont élévateur sur des espaces libres ouverts et non protégés sont interdits.



ATTENTION !

Toute utilisation excessive et/ou d'une autre nature du dispositif est interdite et sera considérée comme non conforme aux prescriptions.

Les prétentions de toute nature à l'encontre du fabricant et/ou de ses mandataires à propos de dommages résultant d'une utilisation du dispositif non conforme aux prescriptions sont exclues. L'exploitant est seul responsable de tous les dommages résultant d'une utilisation non conforme aux prescriptions.

L'observation correcte des instructions de montage, d'exploitation, de maintenance et de nettoyage entre également dans le cadre d'une utilisation conforme aux prescriptions.

2.4 Sécurité au travail

En suivant les consignes de sécurité, il est possible d'éviter les dommages corporels et matériels qui peuvent survenir pendant le travail sur la machine. Le non-respect de ces consignes entraîne un risque de blessures graves pour les personnes et un risque de dégradation ou de destruction des dispositifs.

En cas de non-respect des prescriptions de sécurité, toute prétention à l'assurance responsabilité civile et à une indemnisation à l'encontre du fabricant ou de ses délégués est exclue.

2.5 Équipement de protection individuelle

Dans le cadre des travaux effectués sur et avec le dispositif, il est fondamental de porter :

Vêtements de protection

Vêtements de travail près du corps (qui ne résistent que modérément à la déchirure, manches serrées, aucune bague ou autre bijou etc)

Gants de protection



Chaussures de sécurité

pour se protéger contre les pièces lourdes pouvant tomber et pour éviter de déraiper sur un sol glissant



2.6 Dangers susceptibles d'émaner du dispositif

Le dispositif a été soumis à une analyse des dangers. La structure à mettre en place et le modèle du dispositif correspondent à l'état actuel de la technique.

Des risques subsistent malgré tout !

Le dispositif fonctionne sous haute tension.



AVERTISSEMENT ! Risques liés au courant électrique !

Les énergies électriques peuvent occasionner de graves blessures. La détérioration de l'isolation ou des différents éléments constitue un danger de mort par électrocution.

Avant de procéder à des travaux de maintenance, de nettoyage ou de réparation, coupez l'interrupteur principal et protégez l'installation contre toute remise sous tension intempestive.

En cas de travaux sur l'installation électrique, mettez le dispositif hors tension et vérifiez l'absence de courant et de tension.

N'enlevez pas les équipements de sécurité ou ne les mettez pas hors service par des modifications.

L'installation est soutenue par des composants hydrauliques



AVERTISSEMENT ! Risques de blessures !

Les énergies hydrauliques peuvent occasionner de graves blessures. Si certains éléments sont endommagés, des produits sous haute pression peuvent s'échapper et causer des dégâts matériels.

Avant de débiter des travaux sur l'installation hydraulique, dépressurisez d'abord le dispositif.

N'enlevez pas les équipements de sécurité ou ne les mettez pas hors service par des modifications.

Ne modifiez pas les réglages de pression au-delà des valeurs indiquées dans la présente notice d'utilisation.

2.7 Personnel opérateur

Seul un personnel technicien autorisé, formé et guidé qui en outre :

- a atteint l'âge de 18 ans et
- est guidé pour l'utilisation et
- dont la capacité de commander les ponts élévateurs est prouvée et
- qui a été commandité par écrit par l'exploitant du pont élévateur peut utiliser et entretenir l'appareil.

Par personne formée, on entend toute personne consciente des tâches à effectuer ainsi que des dangers qui y sont rattachés notamment lors d'interventions non appropriées, ainsi que toute personne ayant été formée aux différents dispositifs de sécurité et aux mesures préventives.

Par technicien, on entend toute personne disposant d'une formation spécialisée lui fournissant les connaissances et l'expérience nécessaire ainsi que la connaissance des réglementations en vigueur et les dangers associées à toute intervention qu'elle effectue.

Si le personnel ne dispose pas de connaissances nécessaires, il doit être formé.

Seules des personnes autorisées peuvent commander l'appareil et procéder aux interventions de maintenance. Toute intervention astreignant à la sécurité des personnes, à l'environnement ou de l'appareil est strictement interdite. Toute personne sous l'influence de drogue, d'alcool ou de médicament agissant sur ses réactions, ne doit pas travailler ni sur ni avec l'appareil.

Respectez les directives locales et nationales en vigueur quant à l'âge minimum et les qualifications requises.

Il est nécessaire de définir clairement les responsabilités de chacun quant à la commande et à l'entretien de l'appareil de manière à ce qu'aucune question de compétence ne se pose.

L'opérateur doit s'assurer que toute personne non autorisée se tienne suffisamment à l'écart de l'appareil.

L'opérateur s'oblige à informer immédiatement l'exploitant de toute modification de l'appareil qui peut astreindre à la sécurité.

2.8 Comportement à adopter en cas de danger et d'accident

2.8.1 Mesures préventives

- Préparez-vous toujours à un éventuel accident ou incendie !
- Conservez les équipements de premier secours (trousses de secours, couvertures, etc.) et les extincteurs à portée de main.
- Laissez le personnel se familiariser avec le site et l'utilisation des équipements de sécurité, de signalement d'accidents, de premier secours et de sauvetage.
- Libérez les voies d'accès pour les véhicules de secours.

2.8.2 En cas de nécessité : Agir efficacement !

- Mettez immédiatement le dispositif hors service.
- Informez les personnes responsables sur le site d'utilisation
- Alerte les services médicaux d'urgence et les pompiers.
- Evacuez les personnes de la zone de danger, déclenchez les mesures de première urgence.
- Maintenez dégagées les voies d'accès pour les véhicules de secours.

3. Données techniques

3.1 Désignation du modèle

Exemple: Magnat 35 FD 220-400/3/50

Désignation de la machine: Magnat

Tension d'alimentation

Type de cale: FD = Cale Flex double

Capacité: 35 = 3.500 kg
 40 = 4.000 kg

3.2 Plaque d'identité

La plaque d'identité est apposée sur la colonne de manoeuvre et se compose des renseignements suivants:

- Fabricant
- Numéro de série
- Référence du modèle
- Année de fabrication
- Capacité

	Stenhøj A/S Barrit Langgade 188-190 DK - 7150 Barrit, Denmark	
Type:	Cap.:	
Model:	Year:	
Approval no.:		
Serial no:		

3.3 Répartition des charges

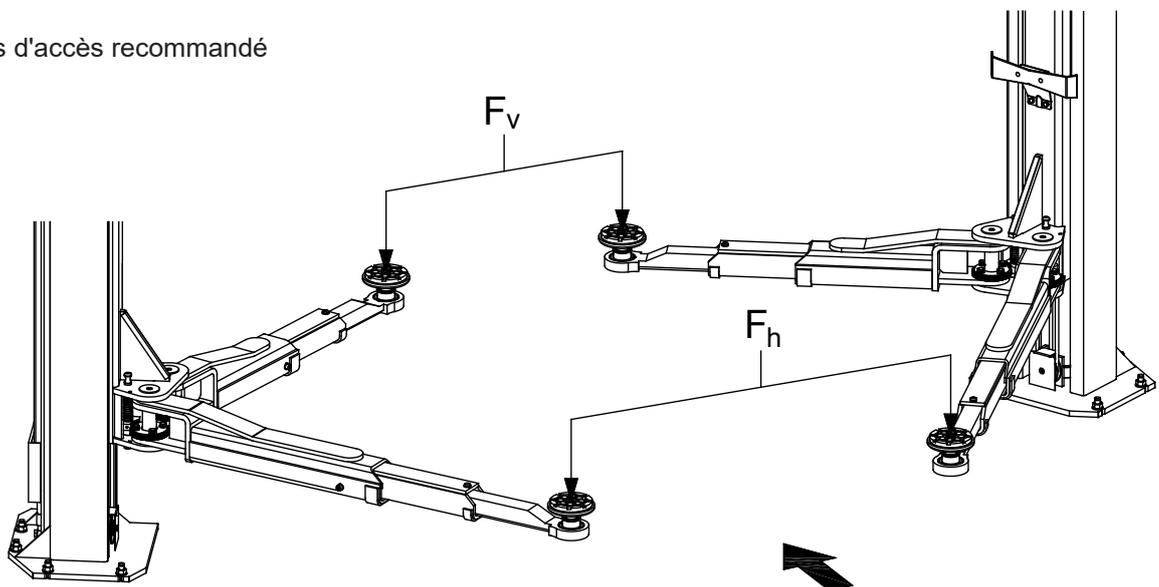
Rapport des charges à l'avant (F_v) : à l'arrière (F_h)

$F_v : F_h = 3 : 2$ et $2 : 3$

Ceci se base sur un véhicule ayant un empattement de 1,00 m



= Sens d'accès recommandé



3.4 Spécifications techniques

	Magnat 35 DT/DT	Magnat 35 DTS/DTS	Magnat 40 DT/DT
Capacité de levage maxi	3.500 kg	3.500 kg	4.000 kg
Temps de levage	30 sek.	30 sek.	30 sek.
Temps de descente	30 sek.	30 sek.	30 sek.
Hauteur de levage	1940 mm	1940 mm	1940 mm
Course	1800 mm	1800 mm	1800 mm
Température d'opération	÷10°...60°	÷10°...60°	÷10°...60°
Niveau sonore (mesuré au boîtier électrique à 1 m)	85dB (A)	85dB (A)	85dB (A)
Tension d'alimentation	230-400/3/50+N +PE	230-400/3/50+N +PE	230-400/3/50+N +PE
Puissance	2,2kW	2,2kW	2,2kW
Vitesse de rotation	1400 tr/min	1400 tr/min	1400 tr/min
	400/3/60+N +PE	400/3/60+N +PE	400/3/60+N +PE
	2,2kW	2,2kW	2,2kW
	1630 tr/min	1630 tr/min	1630 tr/min
Fusibles	16A lent	16A lent	16A lent
Pression de travail maxi.	160 bars	160 bars	160 bars
Tarage du clapet limiteur de pression (à 50 Hz)	165 bars	165 bars	165 bars
Débit (à 50 Hz)	10 l/min	10 l/min	10 l/min
Débit (à 60 Hz)	12 l/min	12 l/min	12 l/min
Quantité d'huile	env. 8,4 l	env. 8,4 l	env. 8,4 l

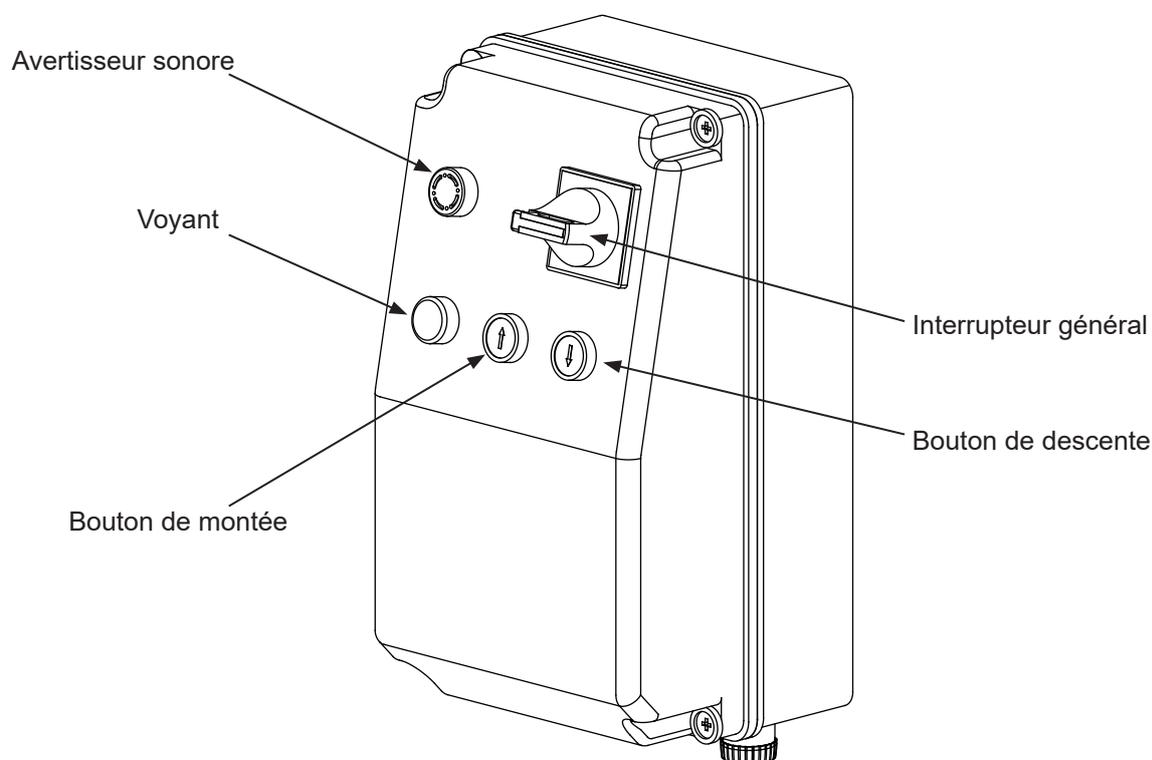
4. Structure et fonctionnement

4.1 Description

Ce pont Magnat est un pont à 2 colonnes électro-hydraulique monté sur sol.

Le pont a une synchronisation mécanique, les 2 chariots de levage sont reliés mécaniquement par 2 câbles et ainsi fonctionnent de façon synchrone.

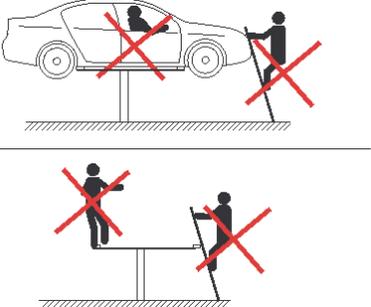
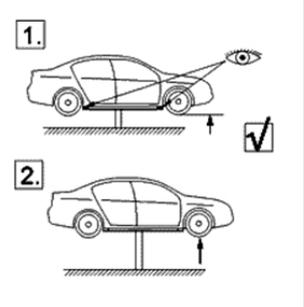
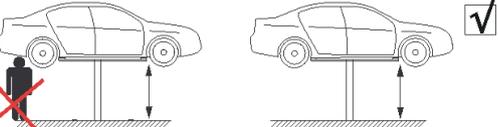
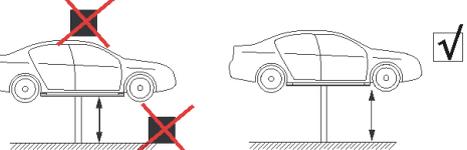
La manoeuvre est simple et facile à effectuer à l'aide de boutons poussoirs type "homme mort" placés sur le boîtier de commande, voir l'esquisse ci-dessous.



4.2 Dispositifs de sécurité montés sur le pont

Composant	Description
Cliquet de sécurité	Le cliquet de sécurité est monté sur le côté de la colonne et empêche le pont de descendre en cas d'une défectuosité dans le circuit hydraulique. Le cliquet de sécurité ne fonctionne pas sur la partie inférieure du pont, sous l'emplacement du cliquet (le cliquet de sécurité ne fonctionne qu'à partir d'une hauteur de levage de 570 mm).
Clapet de sécurité	Le clapet de sécurité assure que la capacité maximale admissible ne soit pas dépassée.
Câble	Le câble relie les deux chariots de levage gauche et droit et assure ainsi que le pont fonctionne toujours de façon synchrone et que les deux chariots restent à la même hauteur.
Stop CE	Lors de la descente le pont s'arrête env. 300 mm avant la position basse et un avertisseur sonore est activé Voir le chapitre 7.3 pour description plus détaillée.

4.3 Symboles du pictogramme

	<p>Seules les personnes autorisées peuvent opérer le pont. Ce manuel d'opération doit, de plus, être respecté, surtout en cas de panne.</p>
	<p>Il n'est pas permis de grimper ni de se tenir sur les charges soulevées ou les supports de charge.</p>
	<p>Après une courte levée l'utilisateur doit contrôler si la charge est bien positionnée sur le support de charge. Seulement après ce contrôle il est permis de continuer le levage de la charge.</p>
	<p>Toujours observer la charge et le support de charge quand le pont est en mouvement.</p>
	<p>Pendant tout mouvement du pont il est interdit de se trouver dans la zone de mouvement de la charge ou du support de charge.</p>
	<p>Aucun obstacle ne doit entraver la zone de mouvement de la charge et du support de charge.</p>

5. Transport, emballage et stockage

5.1 Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT ! Risques de blessures !

Lors de la montée, du pivotement et de la descente du dispositif, il existe un risque de blessures lié à la chute d'éléments. Le dispositif peut être endommagé ou détruit par un transport inapproprié.

C'est pour cela que vous devez respecter strictement les consignes de sécurité suivantes:

- N'utilisez que des appareils de levage et des accessoires d'élingage dotés d'une charge admissible suffisante.
- Ne fixez le dispositif qu'au niveau des points d'ancrage prévus, ne le fixez pas aux éléments saillants de la machine ou aux éléments adaptés sur les œillets. Veillez à la bonne fixation des accessoires d'élingage !
- Les câbles et les sangles doivent être équipés de crochets de sécurité. N'utilisez pas de câbles déchirés ou de câbles comportant des points de frottement. Ne posez pas les câbles et les sangles sur des arêtes vives et des angles pointus, ne les nouez pas et ne les déformez pas. Au moment de l'ancrage, veillez au point de gravité du dispositif.
- Ne soulevez, faites pivoter ou abaissez jamais de charges au-dessus de personnes.
- Ne déplacez le dispositif qu'avec prudence et précaution.



AVERTISSEMENT ! Danger de mort !

Les charges en suspension peuvent chuter et occasionner de graves lésions. En cas de déplacement avec des appareils de levage, ne vous placez jamais sous des charges en suspension !

5.2 Inspection après le transport

Au moment de la réception, vérifiez immédiatement que les éléments fournis sont au complet et n'ont pas subi de dommages pendant le transport.

En cas de dommages visibles de l'extérieur, n'acceptez pas la livraison ou uniquement sous réserve. Indiquez l'étendue des dégâts sur les documents de transport / le bon de livraison du transporteur. Déposez une réclamation.

Déposez une réclamation dès que vous constatez des défauts cachés car vous ne pouvez faire valoir vos droits à l'indemnisation que dans les délais de réclamation en vigueur.

5.3 Emballage

Si vous n'avez passé aucun accord concernant une reprise de l'emballage, séparez les matériaux en fonction de leur type et de leur dimension et trouvez-leur une autre utilisation ou recyclez-les.



ATTENTION !

Procédez toujours à l'élimination des matériaux d'emballage en veillant au respect de l'environnement et des prescriptions locales en vigueur en matière d'élimination des déchets. Mandatez si nécessaire une société spécialisée dans le recyclage.



REMARQUE ! Protège l'environnement !

Les matériaux d'emballage sont des matières premières précieuses qui peuvent être réutilisées ou retraitées et recyclées intelligemment dans de nombreux cas.

5.4 Stockage

Conservez les colis fermés jusqu'au montage et respectez les marques de positionnement et de stockage apposées à l'extérieur.

Entreposez uniquement les colis dans les conditions suivantes:

- Ne les conservez pas à l'extérieur.
- Conservez-les dans un endroit sec et à l'abri de la poussière.
- Ne les exposez pas à un milieu agressif.
- Protégez-les des rayons du soleil.
- Évitez toute secousse mécanique.
- Température de stockage : 15 à 25 °C
- Humidité relative de l'air : 60 % max.
- En cas de stockage prolongé (> 3 mois), contrôlez régulièrement l'état général de toutes les pièces et de l'emballage. En cas de nécessité, renouvelez la conservation.

6. Installation et mise en service

6.1 Installation

Afin que votre pont réponde pleinement à vos désirs, maintenant et à l'avenir, celui-ci devra être monté en suivant scrupuleusement les recommandations de montage et d'entretien.

L'installation du dispositif est réalisée, conformément aux accords, par les collaborateurs du fabricant ou par des sociétés partenaires agréées par celui-ci.

Les travaux de montage ou d'installation exécutés sans autorisation préalable ne sont pas admis.



AVERTISSEMENT ! Risques de blessures !

Une installation et un montage incorrects peut entraîner des dommages corporels et/ou des dégâts matériels importants. Les travaux d'installation et de montage ne doivent par conséquent être exécutés que par un personnel qualifié, en considération des prescriptions de sécurité.

Contactez votre distributeur pour connaître le nom et l'adresse du plus proche installateur agréé.

6.2 Mise en service

La première mise en service du dispositif est réalisée, conformément aux accords, par les collaborateurs du fabricant ou par des sociétés partenaires agréées par celui-ci.

La première mise en service réalisée sans autorisation préalable n'est pas admise.

Une fois que le fabricant ou ses représentants ont procédé à la mise en place, à la première mise en service et à l'exécution des marches d'essai, le dispositif est remis à l'exploitant. Le dispositif peut ensuite être exploité conformément aux prescriptions, en considération des indications figurant dans le présent manuel d'utilisation.



AVERTISSEMENT ! Risques de blessures !

La mise en service ne doit être effectuée que par un personnel qualifié, en considération des prescriptions de sécurité.

7. Utilisation

7.1 Sécurité

Lire les paragraphes "Sécurité au travail", "Equipement personnel" et "Personnel opérateur".



AVERTISSEMENT ! Risques de blessures !

Pendant la montée ou la descente, des dangers peuvent émaner du pont élévateur et entraîner des blessures graves causées par le coincement ou le cisaillement de parties du corps ou par le glissement ou la chute d'objets lourds.

Afin d'éviter les accidents, il convient de respecter les consignes suivantes pendant l'utilisation du pont:

- Pendant la montée ou la descente du pont élévateur, personne ne doit se tenir dans la zone dangereuse ou à proximité immédiate du pont. Les personnes doivent se tenir à une distance minimale de 2 m du pont élévateur.
- Le déplacement à pied sur le support de charge, ainsi que le déplacement en voiture, l'escalade et/ou le séjour sur le pont élévateur levé, sont strictement interdits.
- Ne chargez pas le pont élévateur au-delà de la charge admissible maximale autorisée. Respectez la répartition des charges autorisée (voir le paragraphe "Caractéristiques techniques").
- Chargez le pont élévateur de manière uniforme. Faites attention au déplacement éventuel du centre de gravité du véhicule pendant le démontage des pièces de celui-ci.
- Ne faites pas osciller le pont élévateur pendant les travaux de montage effectués sur le véhicule.
- Maintenez toujours l'interrupteur principal verrouillé afin d'éviter une utilisation non autorisée et une mise en service involontaire.

7.2 Contrôle avant de commencer l'opération

- Contrôler les points ci-dessous chaque jour avant toute opération.
- Ne pas charger le pont pendant le contrôle de ces points.
- Si une erreur selon le schéma de dépannage survient pendant le contrôle ou l'utilisation du pont, arrêter immédiatement le pont et demander l'assistance du fournisseur. Le pont ne doit pas être remis en utilisation avant que l'erreur ait été réparé.

1. Contrôler que le pont fonctionne normalement en montée et en descente. Contrôler que le niveau sonore est normal.
2. Contrôler que le pont fonctionne correctement lorsque les boutons poussoirs sont activés et que le pont s'arrête immédiatement lorsqu'ils sont relâchés.
3. Contrôler les tuyaux hydrauliques, les joints, le vérin hydraulique et le groupe de pompage pour toute fuite d'huile et vérifier qu'il n'y a aucun bruit anormal dans la pompe ou le vérin.
4. Contrôler que le système de verrouillage fonctionne normalement pendant la montée.
5. Contrôler que tous les écrous, boulons et vis sont serrés correctement.
6. Contrôler la structure du pont, les bras, les cales de levage etc. pour dommages éventuels.
7. Contrôler toutes les fonctions électriques.
8. Contrôler que le pont et la zone de travail du pont sont propres et bien en ordre.

7.2.1 Préparation avant la mise en service

Contrôler les points suivants avant de faire monter le véhicule sur le pont:

1. Contrôler que le pont est en position basse.
2. Aucune personne non autorisée ne doit se trouver dans la zone de travail du pont.
3. Si le pont a été hors de service pendant quelque temps contrôler le niveau d'huile dans le groupe de pompage et refaire le plein si nécessaire. Faire monter le pont 2-3 fois sans charge.
4. Lorsque le véhicule est monté sur le pont contrôler qu'il est bien placé de façon centrée entre les 2 colonnes.
5. Ne pas modifier la pression de soupape de sécurité, celle-ci étant réglée en usine.
6. Si le niveau d'huile est insuffisant le pont ne peut fonctionner de façon optimale et ne doit pas être utilisé.
7. Avant de faire descendre le pont contrôler que la zone du pont est libre et qu'il n'y a aucune personne ou aucun objet pouvant empêcher la descente.
8. Tout transport de personne sur le pont ou sur/dans le véhicule est interdit.
9. Pendant la période d'hiver opérer le pont 3-5 fois sans charge à des températures de $5^{\circ}\sim-20^{\circ}$. Ne jamais utiliser le pont à des températures sous -20° .

7.2 Manoeuvre:

Positionnement du véhicule:

Faire avancer le véhicule entre les 2 colonnes et tourner les 4 bras télescopiques sous la voiture.

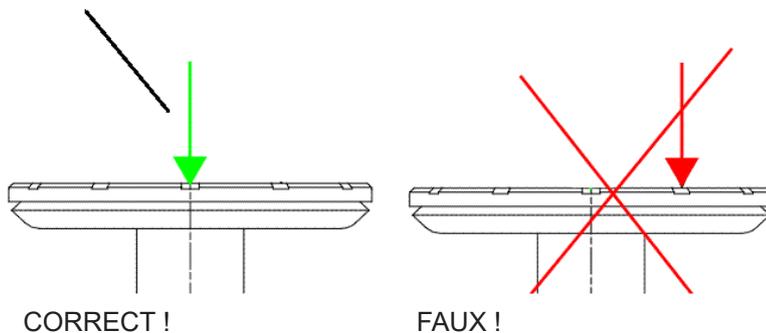
Montée:

Régler les bras pivotants, de façon à ce que les supports, munis d'une matière anti-dérapante, soient placés sous les parties portantes de la voiture.

Placer les supports très soigneusement afin d'éviter tout glissement de la voiture.

La cale de levage doit être chargée de façon centrée ! La répartition de charge permise entre les bras avant et arrière dans la proportion respective de 2:3 et 3:2 doit être respectée.

Centre du point de levage



Régler leur hauteur de façon à ce qu'ils prennent simultanément sous les points de levage.

Appuyer sur le bouton de montée ↑. Soulever la voiture d'env. 10 cm, vérifier une fois de plus que les supports sont bien positionnés et veiller à ce que le verrouillage des bras soit enclenché en poussant les bras d'avant en arrière.

Lever ensuite la voiture à la hauteur souhaitée en surveillant constamment la voiture et le pont pendant toute l'opération.

Descente:

S'assurer que personne ne se trouve dans la zone de travail du pont.

Veiller à ce qu'aucun objet n'est placé dans la zone de travail du pont.

Appuyer sur le bouton de Descente ↓ jusqu'à atteindre la hauteur souhaitée.

Observer minutieusement le pont et le véhicule pendant toute la descente.

Stop CE: Lors de la descente le pont s'arrête env. 300 mm avant la position basse et un avertisseur sonore est activé. Avant de continuer la descente l'opérateur doit à nouveau s'assurer que personne ne risque d'être blessé par la descente du pont. Le pont peut ensuite être descendu à la position basse en lâchant et le bouton de Descente et le réactiver. L'avertisseur sonore est audible jusqu'à atteinte de la position basse.

7.4 Descente de secours



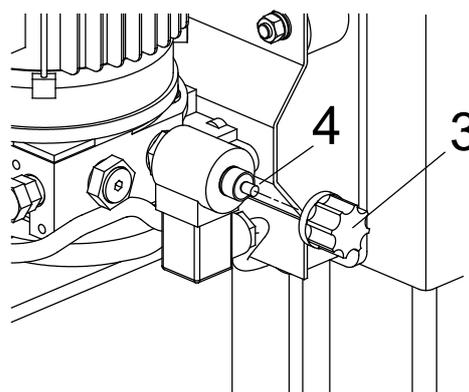
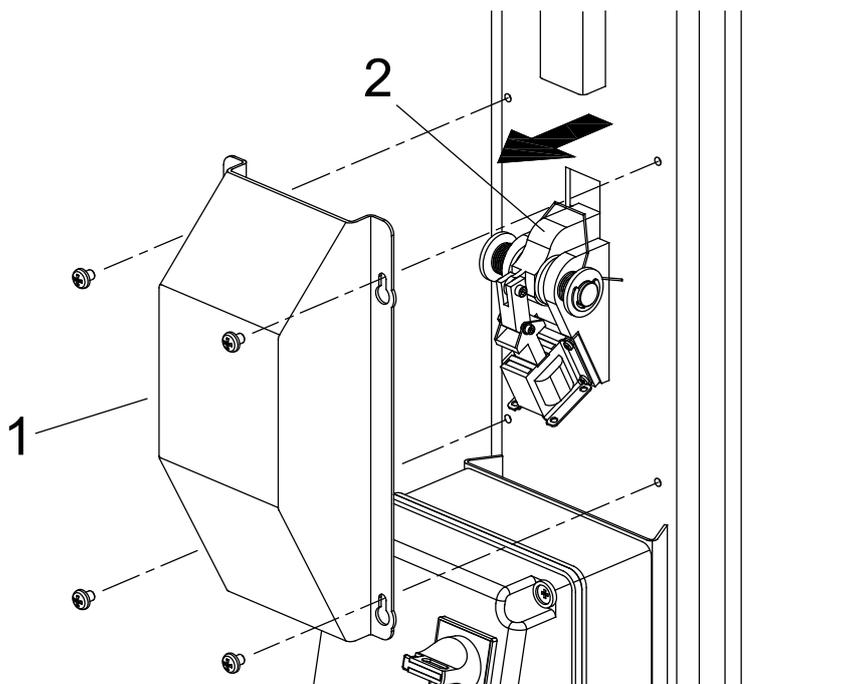
AVERTISSEMENT !

Lors de la descente de secours les fonctions normales de sécurité sont mises hors de service. Il est donc très important de procéder avec la plus grande prudence pendant toute la procédure.

La descente de secours ne doit être effectuée que par un technicien agréé Stenhøj !

Couper l'interrupteur général.

- Enlever les capots protégeant les cliquets de sécurité sur les 2 colonnes (rep. 1).
- Dégager manuellement les 2 cliquets (rep. 2) et les caler à l'aide d'une ficelle ou similaire, afin qu'ils ne se ré-engagent pas.
- Enlever le capuchon de la cartouche de soupape (rep. 3).
- Desserrer la vis à molette (rep. 4). Le pont va maintenant descendre.
- Lorsque le pont est arrivé à la position basse, reserrer la vis à molette.
- Ré-engager les cliquets et remonter les capots.



8. Maintenance

8.1 Consignes de sécurité



AVERTISSEMENT ! Risques de blessures !

Des travaux d'entretien exécutés de manière incorrecte peuvent entraîner des dommages corporels et des dégâts matériels. Tous les travaux destinés à l'entretien et à la remise en état ne doivent par conséquent être exécutés que des techniciens qualifiés et agréés.

Dans le cadre des travaux d'entretien, veuillez impérativement à:

- Mettre l'installation hors tension et protéger contre tout redémarrage.
- Exécuter les travaux uniquement lorsque le dispositif est à l'arrêt.
- Protéger les pièces mobiles contre tout déplacement involontaire.
- Lire le paragraphe "Equipement de protection individuelle".



AVERTISSEMENT ! Risque d'empoisonnement !

L'huile et les lubrifiants sont extrêmement dangereux pour la santé ! Le contact avec l'huile ou la graisse peut provoquer de graves lésions (empoisonnements, allergies, irritations de la peau, etc.).

- Respectez les prescriptions et les fiches de données de sécurité du fabricant !
- Ne jamais absorber ni avaler de l'huile ou de la graisse. En cas d'absorption accidentelle, consultez immédiatement un médecin. Présentez l'emballage au médecin.
- Evitez tout contact avec la peau. Utilisez des gants résistants à l'huile, ainsi que des produits d'entretien et de protection de la peau. Nettoyez les salissures sur la peau avec de l'eau et du savon.
- En cas de projection dans les yeux, rincez immédiatement abondamment à l'eau !



AVERTISSEMENT ! Risques de blessures !

L'huile et les lubrifiants qui s'écoulent représentent un danger en raison du risque élevé de glissades. Contenez immédiatement l'huile et les lubrifiants qui se sont répandus en dispersant de la sciure ou tout autre moyen d'absorption de l'huile et retirez en veillant au respect de l'environnement !

8.2 Entretien

Vérification du niveau d'huile:	Vérifier régulièrement le niveau d'huile dans le réservoir placé sous le groupe de pompage. Faire le plein si nécessaire.
Vidange:	Première vidange après 6 semaines d'utilisation. Ensuite une fois par an ou après chaque 1500 levées.
Quantité d'huile:	Voir les "Spécifications techniques".
Type d'huile:	Voir les "Spécifications d'huile".

Cheilles de fixation:

Doivent être resserrées une fois par an avec le moment de serrage indiqué ci-dessous:

Modèle:	Moment:
Magnat 35	110Nm
Magnat 40	240Nm

Réglage de câbles:

La tension des câbles en acier dépendra de la charge opérationnelle et de ce fait demande un certain réglage en procédant de la façon suivante, au moins une fois par an:

- Lever le pont à la hauteur adéquate.
- Vérifier que les deux chariots sont suspendus à la même hauteur.
- Serrer l'écrou de verrouillage sur les deux câbles à un moment de 5 Nm. .
- Refaire descendre le pont.

Liste de contrôle et entretien périodique:

Intervalle	Points de contrôle	À contrôler	Comment ?	Action
Chaque semaine	Tampons caoutchouc	Usure et déformation	Visuellement	Remplacer
	Cliquets de sécurité	Dommmages	Par mesure	Remplacer
Tous les 3 mois	Câbles	Usure, rupture ou déformation	Visuellement	Remplacer
	Axes pour verrouillage des bras	Fonctionnement du verrouillage des bras	Visuellement	Remplacer
	Verrouillage des bras	Fonctionnement du verrouillage des bras	Visuellement	Remplacer
	Capot pour boîtier de commande	Usure et déformation	Visuellement	Remplacer
Tous les 6 mois	Blocs coulissants	Usure	Visuellement	Remplacer
	Composants électriques	Dommmages	Par mesure	Remplacer
	Huile hydraulique	Niveau d'huile trop bas	Visuellement	Remplacer

8.3 Graissage

Le pont n'exige qu'une révision une fois tous les 6 mois, au cours de laquelle toutes les parties mobiles doivent être graissées comme suit:

	Où ?	Avec quoi ?	Produits recommandés:
1.	Bords de guidage pour coulisses en nylon à l'intérieur de la colonne	Graisse au lithium: Graisse saponacée de lithium additionnée d'additifs haute pression, consistance NLGI 2 (utiliser une brosse)	- Castrol APS 2* - Shell Retinax EP 2 - Q8 Rembrandt Moly
2.	Câbles	Huile fluide	
3.	Suspension des bras	Graisse au lithium	- voir point 1
4.	Verrouillage des bras	Huile de graissage	

*) Produits appliqués au départ d'usine

8.4 Nettoyage:

Nettoyage des ponts pour la prévention des dégats de corrosion.

Les fluides corrosifs tels que liquide de frein, huile, carburant ou autre dissolvant doivent être essuyés immédiatement afin de ne pas endommager le surfaçage.

Il y a lieu de faire spécialement attention à l'effet corrosif du sel en automne et en hiver.

Les produits de nettoyage ne doivent pas avoir un effet abrasif, ni contenir des produits dissolvants.

Le pont doit être nettoyé au moins une fois par semaine.

Le pont doit être nettoyé avec un produit de nettoyage non-corrosif et essuyé selon le schéma ci-dessous:

Quand ?	Où ?	Comment ?	Remarques:
Une fois par semaine	Cales	Nettoyer et essuyer	
	Bras		
	Chariot		
	Colonne		

Aucune réclamation ne sera acceptée concernant l'écaillage de la peinture ou les dégats de corrosion provenant d'une maintenance ou d'un nettoyage insuffisant ou inexistant.

Réparation des dégats:

La réparation des dégats sur le traitement de la surface doit être entreprise immédiatement afin de minimiser l'ampleur des travaux de réparation.

Les dégats seront typiquement:

dégats n'affectant pas la surface métallique mais seulement le revêtement lui-même
dégats endommageant la surface métallique

Possibilités de réparation:

Contactez le fabricant pour instructions.

Prière d'indiquer le numéro RAL de la peinture en cas de commande.

9. Contrôles

Avant sa première mise en service le pont doit être contrôlé selon la réglementation des autorités nationales de contrôle compétentes.

L'état et le bon fonctionnement des ponts élévateurs doivent être contrôlés régulièrement afin de garantir la sécurité de fonctionnement – toujours selon la réglementation des autorités nationales compétentes.

10. Anomalies

10.1 Comportement en cas d'anomalies

En cas de défaut de fonctionnement, vérifier les points suivants:

1. Coupure d'électricité
2. Fusibles principaux
3. Moteur électrique
4. Rupture de câble
5. Obstacle sous le pont

Si aucune anomalie n'est décelée après la vérification des points ci-dessus, mais que le pont ne fonctionne toujours pas, le système de sécurité a vraisemblablement été activé. Le pont ne doit pas être utilisé, ni être réparé par un personnel non qualifié. Faire appel à un installateur.

Ne pas intervenir sur le pont avant d'avoir déconnecté l'interrupteur général.

Ne jamais toucher au système de sécurité pour pouvoir utiliser le pont avant la réparation.

10.2 Tableau de dépannage

Symptôme		Point de contrôle	Remède
Câble et cliquet de sécurité	Les chariots et les bras ne sont pas à la même hauteur pendant la montée	1. Contrôler si les contre-écrous au manchon de câble sont desserrés	1. Régler le câble pour assurer le même niveau des deux chariots 2. Régler et serrer les contre-écrous
	Le pont ne descend pas lorsque le bouton de descente est activé	1. Contrôler si le cliquet s'est engagé 2. Contrôler si la bobine de l'électroaimant est sous tension	1. Faire monter un peu le pont puis le descendre 2. Réparer si possible le raccord de câble, sinon faire descendre le pont selon la procédure de descente de secours
	Les chariots et les bras ne sont pas à la même hauteur pendant la descente.	1. Contrôler le niveau d'huile 2. Contrôler une présence d'air éventuelle dans le circuit hydraulique	1. Remplir d'huile jusqu'au niveau correct 2. Purger le vérin hydraulique
	Le cliquet ne fonctionne pas ni pendant la montée ni pendant la descente	1. Contrôler la bobine de l'électroaimant au cliquet	1. Remonter si nécessaire et contacter autopstenhoj.
Vérin et groupe hydraulique	Bruit anormal provenant du moteur	1. La capacité maxi admissible est dépassée 2. P-max (réglage du clapet de surpression) est insuffisamment réglé 3. Niveau d'huile hydraulique insuffisant	1. Limiter la charge à la capacité maxi ou moins 2. Régler à P-max (voir les spécifications techniques) 3. Pourger le vérin et remplir d'huile au niveau correct
	Fuite d'huile hydraulique	1. Flexibles hydrauliques défectueux 2. Fuites d'huile aux raccords hydrauliques 3. Joints de vérin défectueux	1. Remplacer le flexible hydraulique 2. Resserrer les raccords hydrauliques 3. Faire appel à un technicien agréé

Symptôme		Point de contrôle	Remède
Vérin et groupe hydraulique	Huile polluée	1. Huile hydraulique polluée d'eau ou de corps étrangers	1. Vidanger l'huile - voir les spécifications d'huile 2. Première vidange 6 semaines après l'installation 3. Ensuite vidanges régulières (voir section 8.2)
	Le pont ne monte pas	1. Contrôler pour fuites d'huile ou dommages au groupe hydraulique 2. Contrôler que la capacité maxi admissible n'est pas dépassée 3. Contrôler que la pression du clapet de surpression (P-max.) est correcte	1. Faire appel à un technicien agréé 2. Limiter la charge à la capacité maxi ou moins 3. Régler le clapet (voir les spécifications techniques)
	Le pont ne descend pas	1. Contrôler que le cliquet de sécurité s'est engagé 2. Contrôler si l'alimentation électrique est défectueuse	1. Faire motner le pont un peu puis le descendre 2. Contrôle selon les points électriques
	Faire descendre le pont selon la procédure de descente de secours puis faire appel au distributeur pour assistance		
Composants électriques	Le moteur ne tourne pas et/ou il y a un bruit anormal provenant du moteur	1. Contrôler si le moteur est endommagé 2. Contrôler si les fusibles ont sautés 3. Contrôler si les boutons poussoirs sont défectueux 4. Contrôler que le fin de course haut fonctionne 5. Contrôler que le câble-moteur est branché correctement 6. Contrôler que la tension de réseau n'est pas inférieure à 200 V	1. Remplacer le moteur (faire appel à un technicien agréé) 2. Remplacer le fusible 3. Remplacer le bouton poussoir (faire appel à un technicien agréé) 4. Faire descendre le pont et re-démarrer 5. Remplacer le câble d'alimentation avec un câble de plus de $\varnothing 3,5 \text{ mm}^2$ 6. Augmenter la tension de réseau
	L'interrupteur général (30A) est activé	1. Contrôler la bobine du contacteur 2. Contrôler la capacité de l'interrupteur 3. Contrôler si le câble est défectueux	1. Remplacer (faire appel à un technicien agréé). 2. Remplacer (faire appel à un technicien agréé). 3. Remplacer après contrôle
	Le moteur tourne, mais le pont ne monte pas	1. Contrôler que les phases sont branchées correctement et que le moteur tourne dans le sens contraire des aiguilles d'une montre 2. Contrôler si les flexibles hydrauliques sont défectueux	1. Inverser les phases et re-démarrer 2. Contrôler selon les points conc. le vérin et le groupe hydraulique

11. Spécifications d'huile

	Pont semi-hydraulique (huile dans le vérin de levage)	- Pont entières. hydr. - Pont haute pression - Pont hydr. à 4 col. - Mistral H - Multiflex	- Pont à ciseaux (3 t) - Pont hydr. à 2 col. - Micro 20/26	Huile de graissage pour pont haute pression
Additifs:	Anti-mousse, anti-rouille, anti-oxidation			
Autres caractéristiques:	Séparatrice d'eau			
Viscosité: (cSt=mm ² /s)	75-120 cSt (40°C)	215 cSt (0°C) 32 cSt (40°C)	140 cSt (0°C) 22 cSt (40°C)	65 - 110 (40°C)
Indice de viscosité:	Min. 90	150	90	min. 70
Point de liquéfaction:	Max. -10°C	Max. -10°C	Max. -10°C	Max. -10°C
ARAL	Aral vitam gf 100			Aral konit 30
AVIA	Abilub hydr.oil rsl 100			Avilub mk 2000
BP	Energol hlp 100	Brafran hv 32/shf 32	Barfran hv 22	Vannellus m 2030
CHEVRON	Hydraulic oil 100	Mechanism lps 32		EP industrial oil 68
GALP	Hidrolep 100			NR 30
ESSO STATOIL	Nuto hp 100	Hydraway hv 32	Hydraway hv 22	Protectway 32
FINA	Hydran tsx 100	Hydran ts 32	Hydran ts 22	Arusan 30
GULF - Q8	Q8 haydn 100	Q8 haydn 32	Q8 haydn 22	Q8 wagner 68
MOBIL	Mobil dte 18	Mobil dte 24	Mobil dte 22	Mobilarma 524
NYNÄS	Td 39 ex			Td 31 ex
OK	Ok hydraulic oil 65	Super hydr. oil 32		Ultima eph 68
SHELL	Tellus oil (S) 100	Tellus oil 32	Tellus oil 22	Remula x 20 w
NOROL	Hydraulikolje hm 100			Lagringsolje sae 20
TEXACO	Rando oil 150	Rando oil hd 32	Rando oil hd 22	Regal oil R&O 100
IGOL	Sonhdro 100 / hydro 30			Relax
VALVOLINE	Ultramax hlp 100	Ultramax hvlp 32	Ultramax hvlp 22	Ultramax hlp 68
SUNOCO	Sonvis 8100 wr 100	Sunvis 832 wr-hv	Sunvis 822 we-hv	Sunfill 2630
CASTROL	Hyspin aws/awh 100	Hyspin awh 32	Hyspin aws 22	Rustilo 652

12 Annexe: Schémas électriques

12.1 Schéma électrique triphasé 400 V (schéma no. T50582)

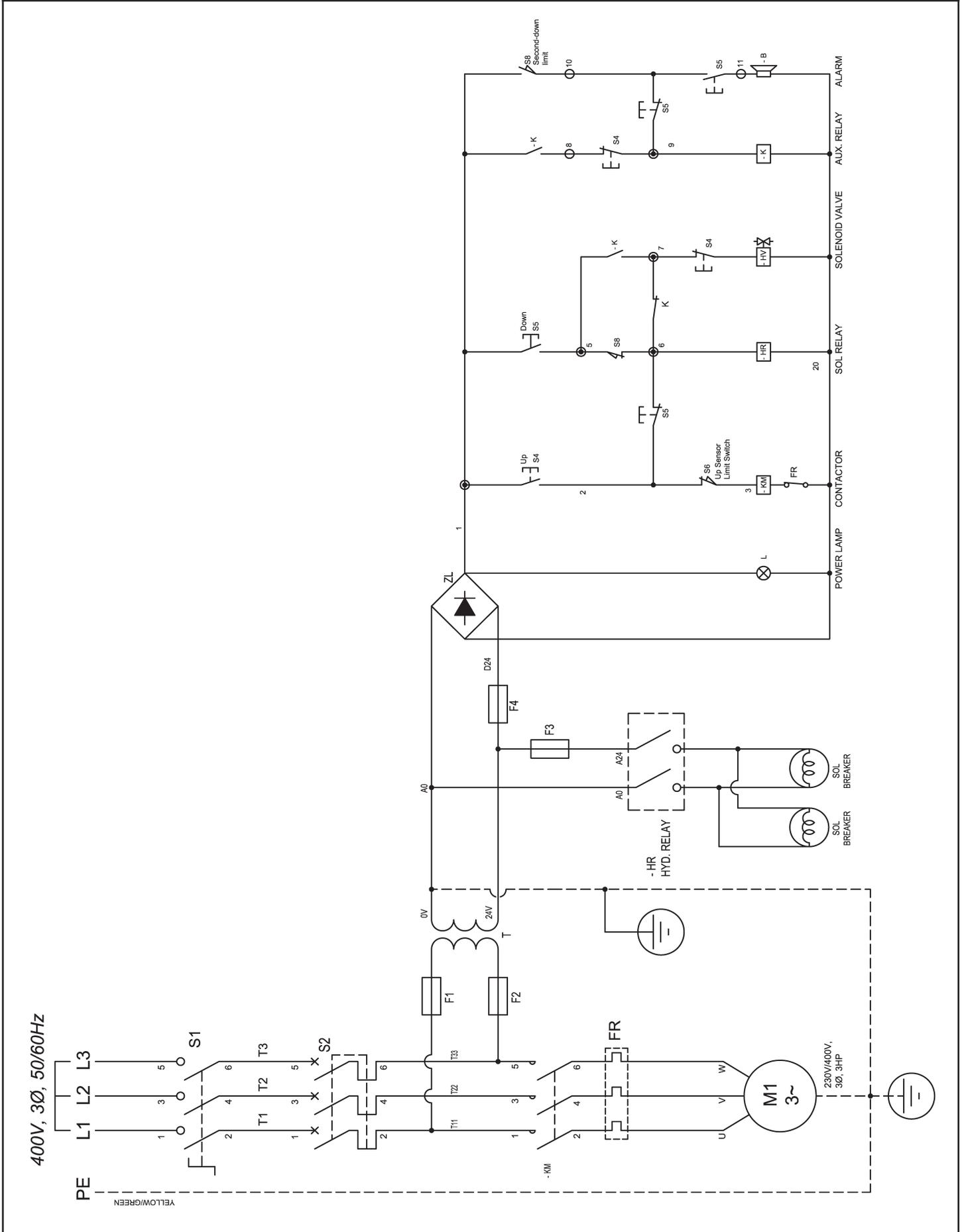
13 Annexe: Schémas hydrauliques

13.1 Schéma hydraulique Magnat 35/40 (schéma no. T61069)

UPLIFTING COMPANY

AUTOP STENHOJ

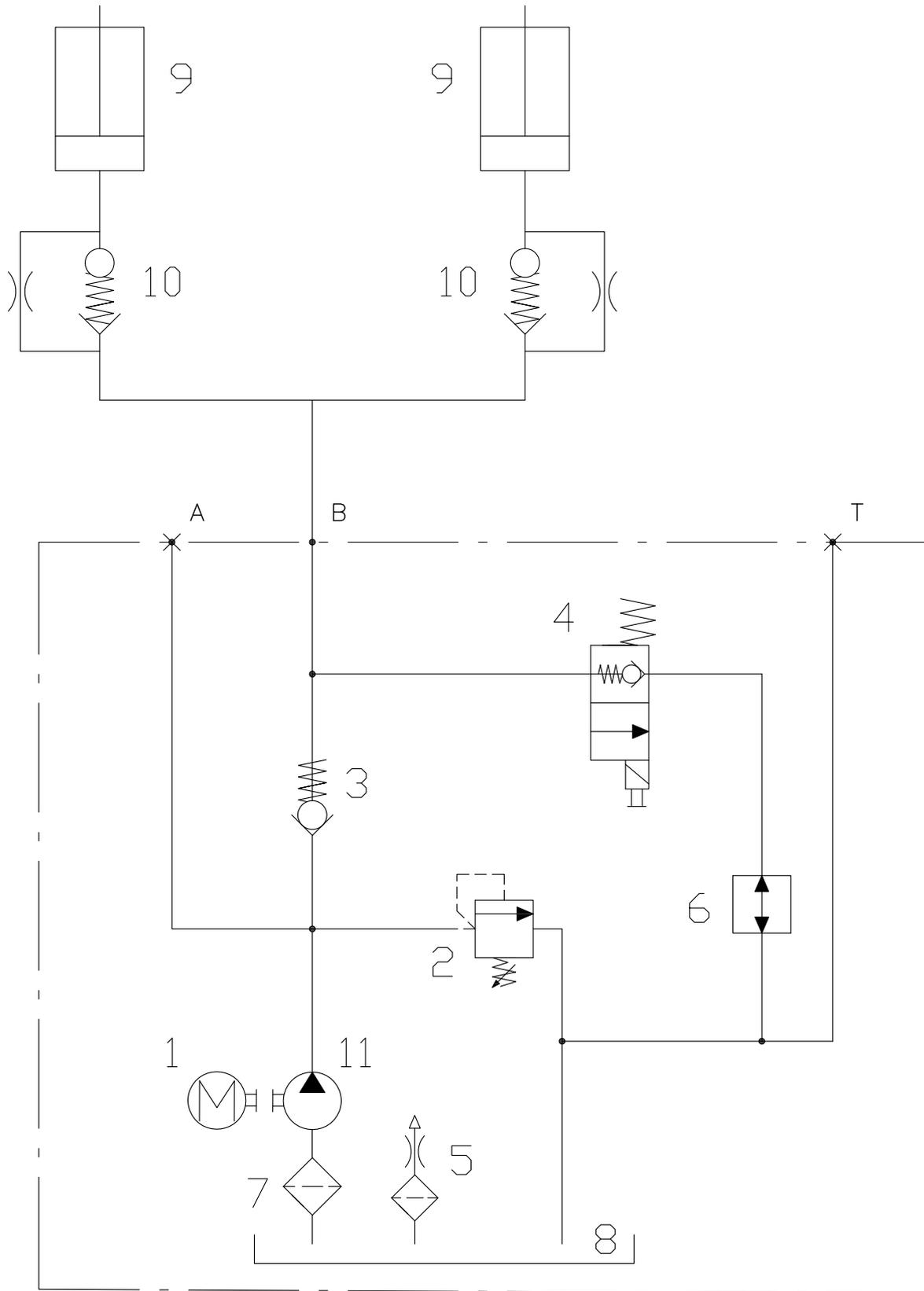
Wiring diagram
for
Magnat 35/40



UPLIFTING COMPANY

AUTOP STENHOJ

Hydraulic diagram
Magnat 35/40



Date: 091216

Sign. LJE

Scale: /

No. T61069

UPLIFTING COMPANY

AUTOP STENHOJ

Hydraulic diagram
Magnat 35/40

- | | |
|---|--|
| 1. Motor
Motor
E-Motor
Moteur | 7. Filter
Filter
Filter
Filtre |
| 2. Overtryksventil
Pressure control valve
Druckbegrenzungsventil
Clapet limiteur de pression | 8. Olietank
Oil tank
Ölbehälter
Réservoir d'huile |
| 3. Kontraventil
Non-return valve
Rückschlagventil
Clapet de non-retour | 9. Cylinder
Cylinder
Zylinder
Vérin |
| 4. Magnetventil
Solenoid valve
Magnetventil
Electrovanne | 10. Sænkebremseventil
Flow-restricting valve
Senkbremseventil
Limiteur de debit |
| 5. Filter
Filter
Filter
Filtre | 11. Pumpe
Pump
Pumpe
Pompe |
| 6. Ventil
Valve
Ventil
Clapet | |